

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **17 avril 2026** à **19h00**

N° délibération D2026-04-04	Date de convocation 2 avril 2026	Date d'affichage 2 avril 2026
---------------------------------------	--	---

Nombre de conseillers				
En exercice 15	Présents 14	Absent exc. 1	Absent	Votants 15

Etaient présents		
M. WOLLJUNG Serge	Mme PINTO Nathalie	M. EHL Nicolas
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CHATON Bénédicte	Mme PIERSON Anne-Sophie
M. POINSIGNON Gilles	M. FAURE Julien	M. ARCHEN Alan
Mme LUBNAU Dominique	M. TOUSSAINT Grégory	M. MULLER Lucas
Mme GARBE Audrey	Mme PECYNA Carole	

Était absent excusé	
M. BOULANGE Philippe	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge

Objet : **Taux des taxes locales 2026**

VU le Code Général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

VU la délibération D2023-02-06 du 24 février 2023 décidant d'assujettir les logements vacants depuis plus de deux ans à la taxe d'habitation ;

CONSIDERANT le montant prévisionnel 2026 au titre de la fiscalité directe locale de 247 387,72 € ;

CONSIDERANT que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population en limitant l'augmentation de la pression fiscale ;

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :
 - ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties 26,61 % (**26,09 % en 2025**)
 - ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties 44,79 % (**43,91 % en 2025**)
 - ✓ Taxe d'habitation 19,32 % (**18,94 % en 2025**)

Fait à Silly-sur-Nied, le 17 avril 2026

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

Par délégation, l'Adjointe Signature et cachet
Sonia MARTIGNON

